

Dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) vous trouverez l'ensemble des informations qui vous concernent personnellement.

Vous pourrez également effectuer vos démarches et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

	Déclar. 1		Total
<b>Détail des revenus</b>			
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	29 250		
Déduction 10% ou frais réels .....	- 2 925		
Salaires, pensions, rentes nets.....	26 325		26 325
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		63	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....			63
<b>Revenu brut global</b> .....			
CSG déductible .....			- 3
<b>Revenu imposable</b> .....			
			26 385
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup> .....			2 335
Impôt sur le revenu net avant corrections .....			2 335
Impôt total avant crédits d'impôt.....		2 335	
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>			
	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	15	15	- 15
<b>IMPOT NET</b>			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			2 320

Suite en page suivante >>>

Le nombre de part(s)

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RESIDENCE EXERCICE		RESIDENCE AUTOMEE		ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES AVEC UN HANDICAP	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MAJEURS DU HANDICAP	SAUF ENFANTS MAJEURS DU HANDICAP	ENFANTS MAJEURS DU HANDICAP	SAUF ENFANTS MAJEURS DU HANDICAP					
C										1,00

>>> Suite de votre avis				
<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER</b>				2 320
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>26</sup> .....				26 385
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>				63
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2017, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2018 est de :				
Plafond total de 2015 .....		Déclar. 1		16 191
Plafond non utilisé pour les revenus de 2014 .....			4 142	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2015 .....			+ 4 266	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2016 .....			+ 3 804	
Plafond calculé sur les revenus de 2016 .....			+ 3 862	
Plafond pour les cotisations versées en 2017 .....			= 16 074	

Vos démarches

- Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
- Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE  
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 45 76 87)\*.  
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :

\*Service 0,06 € / min + prix appel